

LES PRINCIPALES STRUCTURES AU SEIN DESQUELLES LA COMMUNE EST REPRESENTEE

Le Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets

Correspondant local : Christian GADNEL

A partir de janvier 2010, le ramassage des déchets ménagers est assuré par le SICOVAD en raison de l'adhésion de communes du canton à la communauté de communes « de la Vôge vers les rives de la Moselle » impliquant la dissolution du SMDV.

Depuis le 1er janvier 2013, la commune est adhérente au SICOVAD par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

www.sicovad.fr

SICOVAD 6, allée de la Voivre 88 000 EPINAL -

Tél. : 03 29 31 33 75 - Fax : 03 29 31 09 87 -

Numéro vert:0800 109 701

Email : **contact@sicovad.fr**

La Communauté d'Agglomération d'Epinal :

Depuis le 1er janvier, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

La CAE est un vecteur d'aménagement du territoire et du développement de son attractivité.

C'est une nouvelle structure qui pèsera à l'échelle de la Lorraine avec un périmètre pertinent pour des projets de territoire qui favoriseront le développement économique de la Communauté d'Agglomération avec des économies d'échelles au profit de l'investissement et de services nouveaux à la population.

Conseiller communautaire titulaire : Alain PIERRE

Suppléant en cas d'absence du titulaire : Michel CLAUDEL

Conseiller communautaire remplaçant : Maryvonne BRANDAZZI (en cas de démission ou autre du titulaire)

Membres des commissions et autres structures :

Au sein desquelles Uzemain est représenté

[par le maire Alain PIERRE](#)

- Affaires sociales, petite enfance, gens du voyage ,
- Aménagement de l'espace communautaire, du tourisme et de l'habitat,
- Comité de direction de l'Office de Tourisme d'Epinal,
- Culture, sports, loisirs,

[par Michel CLAUDEL](#)

- Contrôle de l'évaluation des transferts de charges de la commune à la CAE.

Autres commissions où la commune n'était pas représentée

Finances – ressources humaines – organisation

Développement économique – Zones économiques – Environnement et développement

Travaux – Projets et aménagements numériques

Transports

www.agglo-epinal.fr

Siège : 4 rue Louis Meyer

88190 Golbey 03 29 37 54 60 Email : **direction@agglo-epinal.fr**

Le Syndicat Mixte du SCot des Vosges Centrales

Représentant du conseil communautaire de la CAE titulaire : Alain PIERRE

Représentant du conseil communautaire de la CAE suppléant : Michel CLAUDEL

Depuis le 1er janvier 2013, la commune est adhérente au SCoT par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal(CAE).

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace, les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs et de déplacements.

Il oriente l'évolution d'un territoire à horizon 20 ans dans le cadre d'un projet d'aménagement et dans une perspective de développement durable.

Ses orientations servent de cadre de référence au développement local. Le SCoT garantit la cohérence entre les politiques sectorielles et assure la compatibilité avec les documents d'urbanisme communaux, les documents sectoriels intercommunaux et les opérations d'aménagement.

Missions du syndicat :

Elaborer, modifier, réviser le SCot des Vosges Centrales

Rendre des avis sur la compatibilité des PLU avec le SCoT des Vosges Centrales

Mener des études complémentaires

Animer et informer

Site internet : **www.scot-vosges-centrales.fr**

Adresse :

4, rue Louis Meyer

88190 GOLBEY

Tél. 03.29.32.47.96

Fax 03.29.35.22.03

Le Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif

Délégué cantonal élu par les représentants des communes du canton:

Vincent HUMBERT

Le Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC) des Vosges a été créé en 2003.

La création de ce syndicat fait suite à une réflexion entamée dès 1998 par l'Etat, le Conseil Général des Vosges (via le Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) et l'Association des Maires des Vosges au sujet de l'exercice des compétences des collectivités dans le domaine de l'Assainissement Non Collectif.

En effet, la législation imposait à chaque commune de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant le 31 décembre 2005.

Le SDANC correspond donc à un SPANC travaillant à l'échelle départementale, pour le compte des collectivités adhérentes.

A ce jour, le SDANC compte **427 communes adhérentes**, dont 302 communes isolées et 125 communes regroupées en 11 EPCI. En tant que Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SDANC est chargé de réaliser les contrôles obligatoires de l'assainissement non collectif pour le compte des communes qui ont adhéré.

En effet, en adhérant au SDANC, la commune, ou le groupement de communes, transfère au Syndicat sa compétence technique en matière d'assainissement non collectif.

Au-delà de sa mission de contrôle, le SDANC assure également une importante mission d'information au sujet de l'assainissement non collectif, qui passe par exemple par l'organisation de réunions d'information.

Le SDANC apporte également un soutien technique et juridique auprès de différents interlocuteurs : élus, communes, propriétaires ou encore entrepreneurs.

www.sdanc88.com

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles

Délégués communaux titulaires :

Alain PIERRE

Vincent HUMBERT

Délégués communaux suppléants :

Christian GADNEL

Marcel BRICE

Missions du syndicat

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles a pour objet :

- l'étude de l'alimentation en eau potable des communes adhérentes
- la recherche et la création de ressources en eau nécessaires à la couverture de leur besoin
- la construction, l'établissement et la gestion des réseaux d'alimentation en eau potable des communes adhérentes
- la vente d'eau à d'autres communes ou syndicats de communes non adhérents
- la construction, le renouvellement et l'entretien des installations de défense incendie pour le compte des communes adhérentes.

Siège et services administratifs

Mairie d'Uzemain : 2, rue de la Mairie 88220 UZEMAIN

Tél : 03 29 30 71 80 - Fax : 03 29 30 74 97

Président : Alain PIERRE

Secrétariat : Daniel BAURENAUT

Facturation : Nathalie PIERRON

Services techniques

Stéphane THIEBAUT, Claude KEDZIA, Eric GRANDCLAUDON - Tél : 03 29 30 73 88

www.sie-monts-faucilles.com

Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges

Délégué communal : Alain PIERRE élu vice-président du syndicat

Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV) est un établissement public à coopération intercommunale. En qualité d'autorité organisatrice, il a pour but d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique, dont le concessionnaire est ERDF.

Outre les missions de contrôle du concessionnaire pour l'intérêt des usagers, le SMDEV assure la maîtrise d'ouvrages des travaux d'électrification rurale, le génie civil des réseaux de télécommunication.

Depuis le 1er avril 2010, le SMDEV assure également l'entretien et l'investissement du réseau d'éclairage public pour les communes vosgiennes qui le souhaitent.

www.smdev88.fr

Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges - 59, rue Jean Jaurès
BP 142 88004 Epinal Cedex - Tél. 03 29 29 19 60 - Fax 03.29.82.44.36

Le Syndicat Intercommunal du secteur Scolaire de Xertigny

Le syndicat gère les participations des communes mises à disposition pour le financement d'une partie de la construction du collège de Xertigny et de la salle de sport.

Délégués titulaires :

Pauline BABEY-FOLZER

Stéphane THIEBAUT

Syndicat Mixte du Pays d'Epinal Coeur des Vosges

Représentant du conseil communautaire de la CAE titulaire : Michel CLAUDEL

Représentant du conseil communautaire de la CAE suppléant : Alain PIERRE

Depuis le 1er janvier 2013, la commune est adhérente au Pays d'Epinal par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal(CAE).

- Accompagnement des communautés de communes du territoire par la réalisation de projets de territoire et de schémas de services.
- Tourisme : animation et entretien de la Vélo-route voie-verte le long du chemin de halage du canal des Vosges ; création, animation et entretien de 1300 kms d'itinéraires cyclables VTT ; mise en place d'un Office de Tourisme de pôle.
- Patrimoine : candidature « Pays d'Art et d'Histoire » autour du canal des Vosges.
- Santé : communication et prévention en matière de santé publique, en lien avec le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) ; accompagnement des projets de Maisons de Santé.
- Développement durable : animation de l'Agenda 21 du Pays, projet de Maison du Développement Durable.
- Maison de l'Emploi et des Services Publics : maillage du territoire du Pays par des cyber-bases labellisées Relais Services Publics ; site Internet de promotion des ZAE...
- Programme Leader 2007-2013 : "Nouveaux services et nouvelles activités en milieu rural dans une dynamique de développement durable".

Adresse

4 rue Louis Meyer

88190 GOLBEY

Téléphone : +33 3 29 35 12 69 Télécopie : +33 3 29 35 22 03 **contact@pays-epinal**

Le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale du Département des Vosges

Délégué communal : Michel CLAUDEL (participe à l'élection d'un délégué cantonal)

Le Syndicat Mixte d'Informatisation Communale du Département des Vosges a pour objet :

- la diffusion d'informations relatives à l'informatique communale auprès des collectivités locales vosgiennes,
- la réalisation d'études liées à l'introduction de l'informatique dans la gestion communale,
- l'aide aux communes adhérentes pour l'acquisition et la mise en place de tous équipements, matériels et consommables informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services liées à l'informatisation des communes et groupements adhérents, dans des conditions qui sont indiquées dans la délibération N° 167/97 du Comité Syndical portant sur l'équipement, la mise en place et la maintenance d'un site micro-informatique.
- la réception et la transmission des données digitalisées par le Conseil Général des Vosges, dans le cadre de l'opération digitalisation du cadastre dans les communes vosgiennes.

www.smic-vosges.fr

SMIC 8, rue de la préfecture 88 000 EPINAL

Tél : 03.29.29.89.04. Fax : 03.29.29.89.14.

smic.vosges@wanadoo.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges

Les membres du Conseil d'Administration représentant les communes sont élus par les maires vosgiens.

Membre : Alain PIERRE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est un établissement public autonome. Il est placé sous la double autorité du Préfet (responsable opérationnel) et du Président du Conseil d'Administration (responsable administratif et financier). Son Conseil d'Administration est composé de 14 conseillers généraux et de 8 maires. Il est dirigé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, officier supérieur de sapeurs-pompiers.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours et son corps départemental comprennent : la direction départementale, avec le « CTA 18 », le CODIS et l'ensemble des services fonctionnels, 4 groupements territoriaux, outils déconcentrés du SDIS auprès des centres, 115 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) : 5 Centres de Secours Principaux (CSP), 31 Centres de Secours (CS), 1 Centre d'Intervention (CI), 78 Centres de Première Intervention (CPI) au sein desquels sont répartis plus de 3 100 hommes et femmes : 150 sapeurs-pompiers professionnels, 2 900 sapeurs-pompiers volontaires et 84 personnels administratifs et techniques.

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges

2, Voie Husson

88198 GOLBEY CEDEX

<http://www.sdis88.fr>

La CLE

Membre représentant les collectivités locales : Alain PIERRE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des grès du trias vosgien (protection de la ressource en eau).

Le SAGE GTI a pour mission de préserver la nappe des grès du Trias inférieur (GTI), le plus grand réservoir d'eau souterraine de la région Lorraine avec plus de 180 milliards de mètres cubes d'eau douce.

La nappe des GTI alliant productivité et qualité, un grand nombre de collectivités et d'industriels ont réalisé des forages entre les années 1960 et 1990 afin d'exploiter cette ressource

Cette forte augmentation des prélèvements, a vite entraîné une surexploitation de la nappe des grès vosgiens par secteurs géographiques. Ainsi, dès les années 1970, cette nappe a connu de fortes baisses de ses niveaux piézométriques ; notamment dans le bassin de Vittel-Contrexéville-Mirecourt (-1 mètre tous les 3 ans en moyenne entre 1970 et 2010).

Les prélèvements ayant augmenté continuellement jusqu'aux années 80, le déficit mis en évidence dans les années 70 s'est amplifié.

Les débits de prélèvement actuels sont supérieurs au débit naturel de recharge de la nappe. Donc même en conservant les volumes de prélèvement actuels, le niveau de la nappe continuera à baisser. Il est donc indispensable de revoir la gestion de cette nappe afin d'endiguer la baisse continue des niveaux piézométriques.

La Commission Locale de l'Eau n'ayant pas d'entité juridique propre, celle-ci doit s'appuyer sur une structure, dite structure porteuse, pour assurer les missions d'animation, de maîtrise d'ouvrage et de communication.

La Commission Locale de l'Eau a confié en octobre 2010 les missions de structure porteuse à l'Association La Vigie de l'Eau, anciennement Les Eaux et Les Hommes.

Cette association, implantée sur la commune de Vittel, œuvre pour la diffusion d'informations sur l'eau douce en lien étroit avec la recherche et ce vers tous les acteurs de l'eau.

<http://sage-gti.fr>

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

Membre représentant la commune auprès du Comité de Rivière de la tête de bassin de la Saône Elaboration d'un contrat de restauration des rivières

Membre titulaire :

Alain PIERRE

Membres suppléants :

Michel CLAUDEL

Michel VAUTHIER

Acteur institutionnel et interlocuteur privilégié sur le bassin versant de la Saône, l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs agit pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Le contrat de rivière : Il repose sur une forte mobilisation des élus locaux, des riverains et des usagers autour d'un **projet commun pour réhabiliter et valoriser leur patrimoine aquatique**. Des objectifs collectifs sont définis, puis traduits dans un **programme contractuel** d'aménagement et de gestion des cours d'eau.

Il intervient sur plus de 2000 communes sur les thématiques des inondations, de l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau, des zones humides et de la biodiversité.

<http://www.eptb-saone-doubs.fr>

L'Association de développement du Pays de la Vôge

Membres du Conseil d'administration :

Mauricette HABEMONT

Maryvonne BRANDAZZI

L'activité de l'association est axée sur le portage de repas à domicile est toujours aussi développée ; ce qui est attesté par le rapport du président André THIRIAT qui, chiffres à l'appui, a annoncé la livraison de 10 645 repas pour l'année 2013 avec un budget annuel de 104 497€. Les repas fournis par la société ESTREIDA de Saint Remy, tenant compte des prescriptions médicales, sont adaptés à chaque personne en fonction de ses propres besoins. Ils sont conditionnés en barquettes scellées entreposées en chambre froide à Uzemain avant d'être portés à domicile dans un véhicule frigorifique.

La mission de ce service aux personnes principalement âgées ne se limite pas à la livraison de repas car Jacqueline SAUNIER et Patricia LAPREVOTE employées de l'association ne se font pas prier pour rendre de menus services à leurs fidèles abonnés. Des services et liens journaliers qui contribuent à rompre l'isolement des personnes âgées qui, tant qu'elles le peuvent, souhaitent vivre dans leur environnement familial.

Portable de l'association : 06 26 05 66 37